

Halte aux préjugés sur les migrations

du 22 janvier au 4 février 2021

Les migrations sont aussi anciennes que l'histoire de l'humanité. Si une majorité d'humains reste sédentaire, une toute petite partie a toujours quitté son pays souvent par contrainte, mais parfois aussi par choix personnel. Qui sont aujourd'hui ces personnes qui viennent vivre en France ? Pour quels motifs le font-elles ? Cette exposition, tout en démontant les clichés que l'on peut se faire sur les migrants, répond à toutes ces questions.

Sommaire :

- Qui sont les migrants ?
- Une invasion fantasmée
- Des frontières fermées
- Les immigrés remplissent les caisses de l'Etat
- Les travailleurs immigrés sont exploités
- Les immigrés ne sont pas des délinquants
- Les immigrés sont discriminés
- Mieux vivre ensemble

Qui sont les migrants ?

Les migrations sont aussi anciennes que l'histoire de l'humanité. Si une majorité d'humains reste sédentaire, une toute petite partie a toujours quitté son pays souvent par contrainte, mais parfois aussi par choix personnel. Qui sont aujourd'hui ces personnes qui viennent vivre en France ? Pour quels motifs le font-elles ? Voici quelques pistes pour mieux connaître leur histoire, leur situation et leurs apports pour notre pays.

Pourquoi migrer ?

Ce ne sont pas les raisons économiques qui justifient en premier lieu les migrations. Arrivent, dans l'ordre :

■ **Les motivations personnelles et familiales** (45 % du flux migratoire en France¹) : les personnes qui viennent rejoindre conjoint et enfants, les familles qui souhaitent découvrir une autre culture.

■ **Les raisons éducatives et culturelles** (30 %) : les étudiants bénéficiant de programmes d'échanges interculturel ou universitaire.

■ **Les raisons politiques, ethniques, religieuses** (9 %) : les millions de femmes, d'hommes, d'enfants fuyant les guerres, les dictatures, les persécutions, la restriction des libertés.

■ **Les raisons économiques** (8 %) : le pêcheur sénégalais poussé hors de son village à cause de la raréfaction des poissons, l'homme d'affaires singapourien muté à Paris, le travailleur argentin embauché sur un chantier de construction.

■ **Les raisons climatiques** : les personnes obligées de quitter leur pays à cause des conséquences du réchauffement climatique et de l'augmentation des catastrophes naturelles. Leur nombre pourrait atteindre 250 millions dans le monde en 2050².

¹ Source : ministère de l'Intérieur, 2012.

² Source : « L'économie du changement climatique », Nicholas Stern, Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2006.



Les personnes qui migrent ne sont pas obligatoirement pauvres et sans diplômes. Pour migrer dans un pays du Nord, il faut généralement beaucoup d'argent et quand un village se cotise pour financer la migration d'une seule personne, il misera davantage sur une personne instruite. Ainsi, 25 % des migrants qui arrivent en France sont diplômés de l'enseignement supérieur. (Source : INSEE 2011)



Un immigré est une personne née à l'étranger et qui a migré pour s'installer dans un autre pays.

Un étranger est une personne qui possède une autre nationalité que celle du pays où il réside.

Un réfugié est une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité ou de ses opinions politiques

et qui a obtenu la protection d'un pays dont elle n'a pas la nationalité. Si la demande de protection est refusée, le demandeur d'asile doit quitter le pays ou devenir « sans-papiers ».

Un « sans-papiers » est une personne qui ne dispose pas de titre de séjour valide dans le pays où il a migré.

Une "invasion" fantasmée

Quand on entend parler d'« immigration » dans les médias ou dans les discours politiques, on a l'impression de faire face à un phénomène massif, en constante augmentation. Pourtant, la migration reste mineure; en France, « l'invasion des migrants » relève du pur fantasme.

Les migrations mondiales¹

■ Une population mondiale sédentaire: seuls 3,2% résident en dehors de leur pays natal.

■ Les migrants ne s'installent pas majoritairement dans les pays riches. La migration « Sud-Sud » (nombre de migrants nés dans un pays du Sud et vivant dans un autre pays du Sud) est légèrement supérieure à la migration « Sud-Nord » (migrants nés au Sud et vivant au Nord).

■ Dans presque tous les pays d'origine, le taux d'émigration des personnes hautement qualifiées est supérieur au taux d'émigration total: c'est la « fuite des cerveaux », préjudiciable au développement des pays d'origine.

¹ Source: OCDE - Nations Unies / DIES, octobre 2013.

Et en France?

■ 11% des personnes vivant en France sont des immigrés. Par comparaison, la population du Qatar est constituée à 86% d'immigrés, celle du Koweït à 69% ou celle de Singapour à 41%. Les flux migratoires vers la France ont été les plus importants dans les années 1950 et 1960. L'immigration a baissé en France depuis les années 1970.

■ 6% de la population en France est étrangère². Cette proportion est constante depuis... 1990!

■ La proportion de personnes « sans-papiers » est estimée à 0,6% de la population française.

On est donc loin de « l'invasion ». Par ailleurs, l'immigration fait partie de l'histoire de notre pays, c'est une donnée constitutive de la France puisque un Français sur quatre a un parent ou grand-parent immigré.

² Source: INSEE, 2010.



L' HEXAGONE

Une histoire commune...

Si les Algériens, les Marocains, les Maliens ou les Sénégalais, par exemple, choisissent la France comme terre de migration, c'est notamment parce que leur pays a fait partie de l'empire colonial français. Les commémorations des deux guerres mondiales rappellent régulièrement le rôle et le sacrifice des « troupes coloniales ». La colonisation a créé des liens historiques et culturels entre la France et ses colonies qui perdurent aujourd'hui.



Mieux vivre ensemble



Les immigrés font partie intégrante de la société française et l'enrichissent par leur culture, leur travail, leur argent.

Halte aux préjugés et à la peur!

Parfois forcées à la migration et déracinées de leurs terres, les personnes migrantes viennent trouver en France une nouvelle raison de vivre. Mais les migrants ne nous envahissent pas, ils ne sont pas une menace pour notre sécurité, ils ne nous prennent pas notre travail, ils ne sont pas des parasites sociaux...

Les politiques les désignent comme « boucs émissaires » en période de crise, quand ils ne parviennent pas à trouver des solutions aux maux de la société.

Les préjugés à leur égard doivent être combattus car ils ne correspondent à aucune réalité et portent atteinte à l'unité d'un pays.

Les différentes formes d'engagement

Entre régulation et répression, les politiques d'immigration sont à la fois inefficaces (elles n'empêchent pas la migration) et dramatiques d'un point de vue humain (parcours migratoires dangereux, voire mortels de l'immigration, mauvaises conditions de vie en France...). On peut vouloir s'engager pour défendre le droit des migrants. Voici quelques pistes d'action :

■ **S'impliquer dans une association de soutien aux migrants** comme La Cimade, France Terre d'Asile, la Ligue des droits de l'Homme, le réseau Éducation sans frontières (RESF), le CCFD-Terre Solidaire, les collectifs locaux de soutien aux sans-papiers, le MRAP...

■ **Participer à des campagnes** pour défendre les libertés des personnes migrantes.
www.educationsansfrontieres.org
www.frontexit.org

■ **Participer à la votation citoyenne**, pour que tous les étrangers obtiennent (enfin !) le droit de vote aux élections locales, comme les étrangers membres de l'Union européenne
www.ldh-france.org

■ **Lutter contre les préjugés et les idées fausses sur les migrants** pour que les discours sur les richesses de la migration remplacent ceux de la haine et de la peur de l'autre.

■ **Pour aller plus loin** dans ses argumentaires, lire le *Petit guide de survie pour répondre aux préjugés sur les migrations*, Ritimo, édition 2013.

Charte mondiale des migrants

Extrait de la Charte mondiale des migrants, Gorée, Sénégal, 4 février 2011.

« Parce que nous appartenons à la Terre, toute personne a le droit de pouvoir choisir son lieu de résidence, de rester là où elle vit ou de circuler et de s'installer librement sans contraintes dans n'importe quelle partie de cette Terre. (...) Les personnes migrantes du monde entier doivent jouir des mêmes droits que les nationaux et citoyens des pays de résidence ou de transit et assumer les mêmes responsabilités dans tous les domaines essentiels de la vie économique, politique, culturelle, sociale et éducative. »